



Grille en vigueur depuis le 1er janvier 2019 · vérifiée par la FSU le 30 juillet 2026 · montants par mois, pour un temps complet.

ÉCHELONS	BRUT PAR MOIS	NET ESTIMÉ PAR MOIS	DU 1ER AU DERNIER ÉCHELON
12	3 682 € → 5 558 €	2 923 € → 4 411 €	17 ans

ÉCHELON	DURÉE DE L'ÉCHELON	INDICE BRUT	INDICE MAJORÉ	TRAITEMENT BRUT	NET ESTIMÉ	GAIN NET
1er	2 ans	912	748	3 682,24 €	2 922,58 €	
2e	2 ans	977	797	3 923,46 €	3 114,04 €	+191,46 €
3e	3 ans	1027	835	4 110,52 €	3 262,51 €	+148,47 €
4e	3 ans	HEA	-	4 405,89 €	3 496,95 €	+234,44 €
4 - chevron 2	1 an	HEA2	-	4 578,19 €	3 633,70 €	+136,75 €
4 - chevron 3	1 an	HEA3	-	4 809,56 €	3 817,33 €	+183,63 €
7e	1 an	HEB	-	4 809,56 €	3 817,33 €	±0,00 €
5 - chevron 2	1 an	HEB2	-	5 011,39 €	3 977,53 €	+160,20 €
5 - chevron 3	1 an	HEB3	-	5 277,22 €	4 188,52 €	+210,99 €
Spécial	1 an	HEB BIS	-	5 277,22 €	4 188,52 €	±0,00 €
Spécial - chevron 2	1 an	HEB BIS2	-	5 415,06 €	4 297,92 €	+109,40 €
Spécial - chevron 3	fin de grille	HEB BIS3	-	5 557,82 €	4 411,23 €	+113,31 €

En résumé : du 1er au Spécial - chevron 3 échelon, le net estimé passe de 2 923 € à 4 411 €, soit 1 489 € de plus en 17 ans.

Net estimé : ce qui reste après les cotisations obligatoires (retraite, CSG, CRDS), pour un fonctionnaire à temps complet. Votre bulletin contient souvent aussi des primes (IFSE), une NBI ou un supplément familial : ils ne sont pas comptés ici, votre net réel est donc en général plus élevé. L'impôt prélevé à la source n'est pas déduit.

Pour comprendre

Lire la grille

Votre salaire de base dépend de votre échelon. Chaque échelon a un indice majoré : multiplié par la valeur du point d'indice (4,92278 € par mois depuis le 1er juillet 2023), il donne le traitement brut. L'indice brut sert seulement au classement.

On monte d'un échelon à l'ancienneté, une fois passé le temps indiqué dans le tableau.

Pour vous situer : votre échelon et votre indice majoré sont écrits sur votre bulletin de paie.

Pour entrer dans ce grade

- Par avancement depuis le grade de médecin de 1re classe

Et après ?

C'est le grade le plus élevé de ce cadre d'emplois. Pour aller plus loin, il faut changer de cadre d'emplois, par concours ou par promotion interne.